

---

Kirchberg, le 8 janvier 2024

Objet : Inscription à l'école maternelle des enfants nés en 2021

Madame, Monsieur,

Votre enfant est né(e) en 2021 et pourra donc être accueilli(e), dès la rentrée de septembre 2024, à l'école maternelle de Kirchberg.

Les inscriptions auront lieu **le jeudi 22 février 2024 de 7h30 à 17h30 à l'école maternelle de Kirchberg.**

Merci de me contacter par mail ou téléphone afin de convenir un rendez-vous.

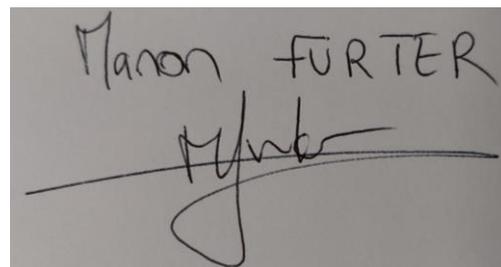
Au moment de l'inscription, merci de vous munir :

- des **fiches de renseignements ci-jointes complétées**
- du **carnet de santé** de l'enfant ou d'une attestation de son médecin traitant justifiant la réalisation des vaccins obligatoires à la vie en collectivité
- du **livret de famille**
- d'un document (quittance de loyer, facture d'électricité...) portant **votre nom et votre adresse**
- pour les enfants dont les parents sont **séparés ou divorcés** : de la copie du tribunal ou tout autre document cosigné par les deux parents précisant l'organisation de la **garde de l'enfant et de l'autorité parentale**

Dans l'attente de vous rencontrer et au plaisir d'accueillir votre enfant, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

La directrice

Manon FURTER

A photograph of a handwritten signature in black ink on a light-colored background. The signature reads 'Manon FURTER' in a cursive script, with a horizontal line drawn across the middle of the signature.